

Déviométrie

Problématique : La déviométrie correspond à l'étude approfondie, chiffrée, mesurée ou schématisée, de la déviation éventuelle des axes visuels dans les différentes directions du regard et/ou dans les différentes positions du corps ou de la tête.

La déviométrie est un élément constitutif du diagnostic orthoptique et peut constituer une aide au diagnostic médical dans le strabisme, les paralysies oculomotrices, les troubles posturaux. Selon la situation du patient, le choix des tests et la méthode varient. Il s'agit d'une étape essentielle du bilan orthoptique optomoteur de tout patient susceptible de présenter une incomitance.

Un *supplément* au Bilan Orthoptique, décidé par l'orthoptiste, est prévu pour ce faire, reste à organiser et justifier cette action.

Objectifs de la session

Le but de cette action de formation est de permettre à l'orthoptiste, qui connaît les tests et les méthodes, **de maîtriser son recueil de données** fondé sur l'argumentation du choix des tests et leur ordonnancement, mais aussi **le traitement de ces données** : véritable argumentaire du diagnostic orthoptique puis du projet de soins. **Savoir communiquer** les informations nécessaires au prescripteur, aux partenaires d'action, au médecin conseil des organismes financeurs : caisses de sécurité sociale, assurances...en considérant les enjeux médicaux, juridiques et sociaux.

Population concernée Tout orthoptiste diplômé

Contenu de la formation

Intérêt et enjeux de la déviométrie
Rappel des différentes méthodes d'investigation : indications et limites
Argumentaire orthoptique et données optomotrices
Cadre réglementaire concerné.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques et discussions
Echanges de pratiques
Travaux dirigés : argumentaire orthoptique et pluridisciplinarité – Apporter des dossiers

Renseignements pratiques

Première mise au programme : 2003

Durée : 2 jours